



Mécanisme de Fonds Commissionnés pour la Recherche Agricole

Appel à proposition de projet

Sujet d'appel

Recherche et développement sur le renforcement des systèmes de semences

Objectif de l'appel

Mise en oeuvre des actions en vue d'atteindre la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre – Fonctions critiques du pilier 4 du CAADP

Appui financier de l'appel

Cet appel est financé par l'Agence Australienne du Développement International (AusAID) placé sous l'initiative de la Sécurité Alimentaire et du développement rural du Gouvernement Australien à travers le partenariat AusAID/CSIRO-CORAFWECARD

- 1. Numéro de l'Appel à proposition:** CW/CP/02/PP/AusAID/01/2010.
- 2. Date de publication:** 1^{er} septembre 2010
- 3. Montant total disponible pour l'Appel:** US\$ 1,3 million
- 4. Durée du projet:** 3 ans
- 5. Sousmission de PP : Date d'échéance pour la sousmission de PP est** 15 octobre 2010 à 17 heures GMT

Les copies imprimées, signées et officiellement visées au tampon doivent être envoyées par la poste, par dépôt manuel ou par courriel (e-mail) au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD à l'adresse suivante :

Le Directeur des Programmes, CORAF/WECARD
7 Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar RP, Sénégal
E-mail: secoraf@coraf.org
Site web: www.coraf.org
Telephone: +221 33 869 96 18

Les propositions de projet envoyées par fax ne seront pas traitées.

6. Date de notification des décisions du processus d'évaluation : 30 Novembre, 2010, adressée au Coordonateur du Projet pour chaque soumission.

7. Langue: La proposition de projet peut être soumise en français ou en anglais

8. Description de l'appel

8.1. Thème général de recherche

Renforcement des systèmes de semences en Afrique de l'Ouest et du Centre

8.2. Domaine spécifique de l'appel

La disponibilité et l'adoption de matériels génétiques de haute qualité et la gestion pertinente de l'information sont les aspects clés pour améliorer la production des principales cultures vivrières en Afrique de l'Ouest et du Centre. Diverses agences ont développé et développent toujours de nouvelles variétés de cultures vivrières prioritaires. Toutefois, l'adoption de ces nouvelles variétés demeure faible et nécessite donc une amélioration. Les raisons d'une telle faiblesse dans l'adoption des semences pourraient être attribuées à un manque de prise de conscience de leur disponibilité, l'opportunité de leur disponibilité, l'opinion des producteurs selon laquelle les nouvelles variétés ne sont pas meilleures que les variétés traditionnelles, le coût des semences, leur faible connaissance, leur faible diffusion car non disponibles chez les producteurs, ou la faible disponibilité d'autres intrants tels que les engrais, qui sont nécessaires pour assurer la productivité des semences améliorées, le manque de financement pour l'achat des semences ou autres intrants complémentaires, et le manque d'assurance que les semences achetées sont viables.

Le but de ce projet commissionné est d'identifier les voies et moyens de renforcer les capacités des producteurs pour évaluer les nouvelles variétés afin qu'ils soient des consommateurs effectifs des intrants industriels. Ce projet devra également renforcer au niveau de la recherche la nécessité de procéder aux évaluations de tout nouveau matériel de façon participative avec les utilisateurs finaux. L'accent est précisément mis sur les systèmes d'approvisionnement en semences mais il faudrait également considérer l'offre et l'utilisation des autres intrants agricoles tels que les engrais, par les producteurs.

Toutes les propositions de recherche devront intégrer les principes de la RAIPD dans la conception et la mise en œuvre de la recherche proposée.

Elles doivent prendre en compte les principaux domaines spécifiques suivants de façon intégrée :

1. L'existence des sources de données et les activités pertinentes des systèmes de semences en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il est prévu que ceci serait publié et inclurait un modèle conceptuel de systèmes de semences et d'analyses des principales contraintes et opportunités.
2. Fondé sur le premier point ci-dessus, étudier les opinions des producteurs sur les principales contraintes dans l'adoption y compris le crédit et les perceptions du marché des variétés selon leurs besoins. Ceci inclurait les principaux avantages recherchés par les producteurs et commerçants et un interrogatoire si oui ou non toutes les nouvelles variétés possèdent ces avantages.
3. Explorer pour voir où existent localement les réseaux des agro-marchands, les entreprises de semences et les institutions financières dans la région du projet et évaluer leurs opinions sur les opportunités et les contraintes relatives aux services rendus aux petits producteurs. Si de tels services sont limités dans la région de l'étude, les raisons de ces limites doivent être étudiées.
4. Examiner le circuit de distribution des semences et de l'information aux producteurs et analyser la disponibilité des variétés, la saisonnalité de cette disponibilité, l'appariement des nouvelles variétés et l'information appropriée, comment cette

information est transmise, et si oui ou non ces mécanismes sont en harmonie avec la manière dont les producteurs préfèrent obtenir l'information et la semence.

5. Quantifier avec les producteurs dans leurs propres contextes les avantages de rendements des variétés améliorées dans un choix de sites et de saisons parmi les systèmes de production mixte, cultures-élevage en zone semi-arides des régions sélectionnées en Afrique de l'Ouest et du Centre (par une combinaison de synthèse des données existantes, la collection de nouvelles données et la modélisation des systèmes de semences). Cette composante comparera les rendements des variétés nouvelles et traditionnelles de ces cultures, avec ou sans les intrants complémentaires tels que l'engrais pour montrer les avantages des différentes variétés.
6. Examiner la qualité des semences (la viabilité et la pureté de la variété) sur tout le long de la chaîne de valeur pour déterminer les points critiques où la qualité des semences est plus vulnérable. Cette rubrique devra apporter des réponses aux questions portant sur les catégories de semences distribuées (semences de base ; semences certifiées ; semences standard).
7. Evaluer la fonctionnalité du système de certification des semences : cette rubrique devra être axée sur la conformité de la semence par rapport à celle qu'elle est supposée être (cf 6. Ci-dessus), mais également sur l'absence totale des risques de transfert d'agents pathogènes. Dans cette composante, le projet s'intéressera plus aux organismes agréés (privés) qu'aux organismes assermentés (Publiques).

8.3. Approche

La conception du projet devra couvrir les points suivants :

- Le travail proposé doit être conçu dans le contexte des programmes de recherche et développement antérieurs et actuels sur les systèmes de semences entrepris en Afrique de l'Ouest et du Centre. Par conséquent, une revue approfondie des travaux antérieurs et actuels sur les systèmes de semences sera une première étape critique dans l'étude proposée. Les agences en charge devraient brièvement décrire ce qui a été entrepris et expliquer comment cette proposition est acquise et/ou contribue au domaine des systèmes de semences améliorées en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Les régions de l'étude et leurs systèmes d'approvisionnement en semences devraient être sélectionnées en un endroit où les producteurs ont un large choix d'options dans la sélection de cultures et où les cultures s'adaptent aux variétés améliorées et à un plus grand nombre d'intrants. Les études permettant une comparaison des systèmes maïs/arachide ou maïs/niébé en zone sub-humide avec les systèmes sorgho-mil/arachide ou sorgho-mil/niébé en régions semi-arides peuvent être établies.
- Pendant que l'accent est mis sur les systèmes d'approvisionnement en semences, le projet doit aussi considérer l'offre et l'utilisation d'autres intrants agricoles clés par les producteurs tels que les engrais et le crédit.
- Les producteurs cibles dans le projet devraient couvrir toute la gamme de production et les systèmes de commercialisation pratiqués dans la région de l'étude – des petits producteurs vers ceux qui interagissent avec les marchés. Si quelques producteurs dans la région sont engagés dans les marchés, leurs connaissances et les services qui leur sont offerts ont besoin d'être compris comme une opportunité pour les autres producteurs.

- Un produit du projet sera une évaluation participative avec les groupements de producteurs du rendement des variétés actuelles et améliorées telles qu'influencé par la variabilité du climat, du type de sol et de la gestion des pratiques. Une approche des systèmes est recommandée et selon laquelle les impacts des manipulations possibles dans les systèmes de semences sont évalués dans le contexte des moyens d'existence des producteurs ainsi que toute la chaîne d'approvisionnement. Cela peut être une fonction pour les modèles de systèmes de culture pour faciliter l'interprétation des données des systèmes de semences, particulièrement dans l'analyse des risques des intrants semenciers.
- Le projet nécessite une enquête socio-économique chez les producteurs et les participants à la chaîne d'approvisionnement. Une expertise en analyses socio-économiques est cependant exigée dans l'équipe du projet et il est recommandé que le projet soit conduit par un spécialiste en socio-économie en collaboration avec des agronomes/sélectionneurs et des technologues semenciers.

Le projet devra viser à développer de nouvelles interventions/recommandations et devra attribuer 30% de son budget à la mise en œuvre de ces interventions à la dernière année de l'étude. Ceci comprendra à la fois le renforcement des capacités et la communication des recommandations aux parties prenantes telles que les agro-industries, les ONGs et autres services de vulgarisation, les organisations de base des producteurs et les organisations à base communautaire

En plus des SNRA du Mali, du Burkina Faso, du Cameroun et du Ghana, le projet comprendra aussi le CGIAR (ICRISAT – qui a une équipe forte au Mali) et les agences régionales telles que le WASA (Alliance Ouest Africaine de Semence – dont l'AGRA est membre)

9. Eligibilité

Les principaux critères suivants devraient être respectés pour la conformité et l'éligibilité des soumissions pour le processus d'évaluation.

9.1. Critères généraux et administratifs

Le projet doit être conduit dans les quatre (4) pays suivants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre : Mali, Burkina Faso, Ghana et Cameroun.

Les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) doivent coordonner les projets et travailler en partenariat avec les Base-Centres/Centres d'Excellence, Centres du CGIAR et d'autres Institutions de Recherches Agricoles Avancées. Le partenariat avec les institutions de formations agricoles, surtout les Universités et /ou les facultés d'agriculture dans les consortia de projet devrait être encouragé pour répondre aux besoins des acteurs en ce qui concerne le renforcement des capacités.

La proposition de projet devrait se conformer au format et aux contenus stipulés dans le Manuel d'Opération des Projets du Fonds Compétitif (Annexe A), incluant entre autres

- Une lettre d'intention/d'engagement pour les collaborateurs
- Un cadre logique
- Un aperçu du budget

L'institution potentielle de coordination du projet devrait soumettre un profil de son organisation (Annexe A ; www.coraf.org) et devrait être jugée apte d'avoir la capacité et l'expérience pour la mise en œuvre du travail proposé

9.2. Critères financiers

Les dépenses devraient être liées aux coûts directs de la recherche et les coûts indirects ne devraient pas excéder 10% du budget du projet

Le budget total ne doit pas dépasser la limite du montant plafond spécifié dans l'appel à proposition de projet.

Le budget du projet devrait être clairement présenté et le montant justifié suivant les activités programmées dans la proposition technique.

Le budget du projet devrait indiquer les montants demandés au CORAF/WECARD et la contribution des autres partenaires/associés (financement collatéral).

Des appuis financier et technique pourraient être apportés si nécessaire pour faciliter le développement de PPs. L'équipe leader aurait donc besoin de soumettre un budget au CORAF/WECARD pour son approbation.

10. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées sur la base des critères et sous critères suivants :

- Pertinence: contexte général et justification, ainsi que les objectifs général et spécifique
- Qualité scientifique et technique: état des connaissances, description des activités du projet, résultats attendus, groupes cibles et méthodologie.
- Impact potentiel: social, économique, environnemental et l'aspect genre
- Plan technique de mise en œuvre: cadre logique et chronogramme (diagramme de Gantt).
- Le maître d'œuvre : expérience professionnelle, technique et compétence de l'équipe, publication relative au thème du projet, et mécanisme de partenariat.
- Budget: contribution des partenaires, utilisation des fonds provenant du CORAF/WECARD

11. D'autres informations pertinentes

Les intéressés sont encouragés à visiter le Site Web du CORAF/WECARD (www.coraf.org) et sont priés de se référer au Manuel d'opération des Fonds Compétitifs pour plus d'informations pour une préparation adéquate des PP.

Annexe A. Guide pour la préparation des propositions des projets

Les notes suivantes fournissent les informations pour la compléter une proposition de projet. Ces notes ont été renseignées dans les sections appropriées du formulaire du CORAF/WECARD

SECTION A: INFORMATIONS CLES

Coût total du projet :

Durée du projet :

Date de soumission :

Site (pays/région/zone) du projet :

[NOTE: La Section A1 devrait être soumise sur une feuille séparément]

A1	Titre du Projet
Les candidats devraient donner un titre qui décrit l'envergure du travail et une version abrégée du titre du projet pour les besoins administratifs	
Coordonateur du Projet	Il est la personne postulante avec une large responsabilité pour la mise en œuvre du projet
Adresse	Contacts détaillés du Coordonateur du Projet
Telephone	
Fax	
e-mail	
Collaborateur[s]	

A2	Résumé du Projet (longueur du texte, 100 mots)
Prière de faire un résumé qui décrit brièvement les problèmes et la manière dont le projet compte les résoudre. Le résumé devra identifier le but du projet, proposer les activités et les résultats attendus	
A3	Site (Pays/région/zone) du projet
Les pays du projet proposé – un minimum d’au moins 3 pays est exigé pour le projet	
A4	Les Dates de début et fin
La durée du projet devrait être le minimum nécessaire pour livrer les résultats présentés dans la proposition. Le fonds ne supportera pas les propositions dont les résultats exigent plus de 3 ans et les objectifs devraient être bien définis dans cette opinion.	

** Joindre le cadre logique du projet**	
Le cadre logique doit être décrit et les indications pour sa construction sont données au Chapitre 2 du Manuel d’opération des Fonds Compétitifs ; www.coraf.org].	

SECTION B:INTRODUCTION ET OBJECTIF DU PROJET	
B1	Objectif spécifique du projet [longueur du texte - 50 mots]
L’objectif spécifique du projet signifie l’impact, ou le changement qui est escompté et atteint par les résultats du projet, si certaines hypothèses principales sont prises en compte. Ceci n’est pas une reformulation des résultats.	
B2	Quel sont les problèmes ou besoins que le projet vise ?
Les candidats sont appelés à fournir une brève description des problèmes ou des besoins que le projet aidera à résoudre. Cette description devra être aussi spécifique que possible et dirigée vers un problème pratique. Les preuves en termes économiques et/ou sociales devraient être fournies.	
B3	Quel est la demande évidente pour l’étude proposée?
<p>Décrire comment les candidats ont déterminé l’existence de cette demande pour l’étude proposée?</p> <p><i>L’objectif général du projet est-il lié à celui du CORAF/WECARD et de façon générale à la politique environnementale du NEPAD (NOPADA) et du CAADP/FAAP (PDDAA/FAAP)?</i></p> <p>L’objectif spécifique contribuera – t – il significativement à l’atteinte de l’objectif général et les résultats sont – ils nécessaires et suffisants pour atteindre cet objectif spécifique ?</p> <p>Il est particulièrement important que le rôle des groupes cibles (voir B5) dans la détermination de la nature du travail proposé soit explicité. Comment ont-ils été impliqués dans la préparation de la proposition et ont-ils le sentiment de s’approprier le processus et les résultats ?</p>	
B4	Le projet contribuera –t-il à la résolution de ces problèmes (en B2) et dans quel délais ?
<p>Quelle sera la contribution faite par la conclusion satisfaisante du projet pour résoudre les problèmes décrits en B2. Elucider votre cas par des données économiques et sociales quantitatives.</p> <p>Comment les résultats seront-ils utilisés?</p>	

Suite...

B5	Quels sont les groupes cibles?
<p><i>Les groupes cibles sont les populations immédiatement impliquées dans la mise en œuvre du projet, et qui seront les premiers à utiliser et bénéficier des résultats. Indiquer les groupes cibles/collaborateurs ou utilisateurs intermédiaires des produits du projet (information, technologie, méthodologie, matériels, structures par exemple) qui ont été identifiés et ont explicitement accepté les objectifs du projet ?</i></p>	
B6	Qui seront les bénéficiaires et y-a-t-il des groupes qui seront défavorisés par la mise en pratique des résultats du travail proposé ?
<p>Les bénéficiaires sont les populations extérieures de la zone immédiate du projet et qui bénéficieront par la suite des résultats du projet. Ceci sera considéré comme un résultat de la dissémination ou de l'étendu (up-scaling) des processus, systèmes ou des technologies développées par le projet.</p> <p>Expliquer, qui peut probablement bénéficier des conclusions réussies du projet et en particulier quelles sont les communautés qui en bénéficieront et pourquoi ?</p> <p>Indiquer s'il y aura des groupes sur lesquels les conclusions du projet ou les activités et les effets de propagations pourront avoir un impact négatif tant immédiatement que dans le long terme. Par exemple, lorsqu'une catégorie de main d'œuvre n'est plus exigée du fait du développement d'une certaine technologie. Au regard des impacts positifs et négatifs, une attention particulière aux avantages du projet sur les femmes ainsi que les pauvres devraient être faite.</p> <p>Indiquer si les représentants des bénéficiaires ont participé à la définition de leurs besoins tels qu'ils sont compris communément.</p> <p>Expliquer comment les représentants des bénéficiaires potentiels ont été impliqués dans la préparation de la proposition et donc peuvent avoir le sens de l'appropriation du processus du projet et des résultats</p>	
B7	Comment la proposition contribuera – t – elle durablement à la réduction de la pauvreté ?
<p>Expliquer comment le projet contribuera, directement ou indirectement à la réduction de la pauvreté parmi les groupes cibles.</p>	
B8	Quelles sont les voies de promotion proposées pour l'assimilation ou la portée (up-scaling) des résultats du projet chez les bénéficiaires potentiels ?
<p>Si nécessaire, identifier comment les résultats du projet atteindront une large gamme de bénéficiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des études de marches des résultats ont – elles – été produites? • Comment les résultats seront – ils mis à la disposition des utilisateurs potentiels ? • Quels sont en outre les stades qui seront nécessaires pour développer les résultats tels que les essais et l'établissement de la fabrication des produits marchands ? • Comment et qui fera les stades suivants et à qui paiera-t-on ? • Indiquer l'appropriation de la promotion et la portée de la voie. <p>Quels sont les mécanismes qui seront utilisés pour la dissémination/l'extension des résultats:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contact personnel professionnel • publications • transfert de matériel actuel • formation • rapport interne technique • Autres (spécifier) <p>Si le projet produit des résultats intermédiaires, inscrire ceux-ci et indiquer les classes de bénéficiaires qui devraient recevoir chaque type de produit. Inclure le coût de la dissémination. Le projet devrait couvrir ses propres coûts de publication et de distribution.</p>	

SECTION C: CONTEXTE DU TRAVAIL

C1 Quelle étude a été faite précédemment ou est actuellement en cours pour l'objectif spécifique, les résultats et les activités du projet [longueur du texte - 500 mots]

Pour les projets de recherche, décrire brièvement toute étude pertinente qui, soit a été faite par votre organisation ou institution, soit est actuellement en cours dans l'institution. Expliquer comment ce projet se rapporte à l'étude. Fournir une brève revue de la littérature afin d'établir un rapport entre ce projet et d'autres recherches pertinentes. Noter que le but de cette revue serait de donner un contexte scientifique au projet. Il est important de montrer que la connaissance antérieure a été adéquatement abordée et les lacunes en la matière, proprement identifiées

Pour les projets focalisés sur la vulgarisation et le développement, décrire la principale pratique en cours, et indiquer ce qui changera en termes de résultats du projet, ce qui a été testé ailleurs, qu'est ce qui est nouveau et comment les ressources locales seront utilisées dans les résultats.

SECTION D: RESULTATS (OUTPUTS) ET ACTIVITES

D1 Quels sont les résultats prévus pour le projet ?

Quelles sont les réalisations du projet? Ce sont les résultats et/ou les produits appropriés de l'objectif spécifique du projet. Les résultats devront être clairement exposés et devront être nécessaires et suffisantes pour atteindre l'objectif spécifique du projet. S'étendant sur les résultats du cadre logique, donner les détails qui sous-tendent ces déclarations.

D2 Quels sont les indicateurs objectivement vérifiables des résultats ?

Prière de vous étendre sur la présentation de votre cadre logique. Montrer le lien logique entre ceux-ci et les produits (résultats) et pourquoi ils ont été sélectionnés comme indicateurs.

D3 Comment seront mesurés les indicateurs de résultats ?

Prière de vous étendre sur la présentation de votre cadre logique. Expliquer toute méthodologie qui sera nécessaire pour vérifier les indicateurs.

D4 Quels sont les impacts environnementaux attendus? [bénéfiques, dangereux, neutres]

Les réponses oui ou non ne seront pas suffisantes. Éclaircir tout risque survenant de la mise en œuvre du projet et brièvement tous les impacts positifs ou négatifs auxquels pourrait conduire la mise en œuvre du projet.

D5 Quels sont les impacts sociaux attendus? [bénéfiques, dangereux, neutres]

D6 Quels sont les impacts économiques attendus? [bénéfiques, dangereux, neutres]

Suite...

D7	 Décrire les activités du projet
<p>Il s'agira d'une activité ou d'un groupe d'activités associé à chaque résultat du projet. La description des activités devrait expliquer comment les résultats seront livrés. Ceci pourrait inclure une discussion des problèmes qui seront considérés, l'approche et les méthodes qui seront adoptées et les concepts ou les hypothèses qui seront examinés ou testés. Un diagramme de GANTT (<i>Gantt Chart</i>) devrait être préparé pour résumer les activités listées.</p> <p>Les méthodes proposées de collecte et d'analyse de données devraient être présentées et justifiées. Sur quel champ les données ont été collectées, une attention devrait être faite sur l'échantillonnage, la taille de l'échantillon, les biais et leurs implications éventuelles pour une large application et la viabilité des résultats. Où le questionnaire d'enquête est prévu, une version provisoire devrait être fournie avec les applications. Tout appui technique additionnel [tel que la biométrie ou les sciences sociales] devrait être décrit dans cette section avec les activités appropriées ou la méthodologie qui a été utilisée.</p>	
D8	 Spécifier des repères pour la période du projet
<p>Un repère est défini comme un indicateur spécifique, significatif et intermédiaire, et constitue une étape nécessaire vers la livraison finale des résultats. Ceci facilitera le suivi des progrès.</p> <p>Ces repères peuvent être sujets à des révisions et sont seulement exigés pour la première année. Les repères subséquents devraient être présentés dans chaque plan annuel d'activités</p>	

SECTION E: COLLABORATION ET PARTENARIAT	
E1	 Collaboration et partenariat interne
<p>Les partenaires internes sont ceux avec lesquels des contrats ont été signés et qui font partie intégrante dans la mise en œuvre du projet et des activités</p> <p>Indiquer les mécanismes de collaboration entre tous les partenaires au sein de la structure du projet. Les aspects de planification, de suivi, des responsabilités, des rôles et des reportages devraient être expliqués</p>	
E2	 Collaboration externe
<p>Les collaborateurs externes sont ceux qui interagissent avec le projet tels que les groupes cibles, mais qui ne sont pas directement impliqués dans la mise en œuvre. Ils peuvent être par exemple des parties prenantes invitées à la journée d'ouverture ou à des ateliers de formation.</p> <p>Indiquer comment le projet sera en liaison avec ces partenaires qui sont externes au financement et à la mise en œuvre du projet. Qui seront ces partenaires et quels seront leurs rôles dans la mise en œuvre du projet ?</p> <p>Indiquer quels rôles auront les producteurs dans la planification, le suivi et la mise en œuvre du processus.</p>	

SECTION F: INFORMATIONS FINANCIERES**F1 Appui financier sollicité du CORAF/WECARD**

Les budgets devraient être présentés par activité du projet et le budget pour chaque activité devrait être reparti séparément pour indiquer comment le total final a été déterminé.

Les taux pour les voyages et la subsistance devraient être en harmonie avec les normes institutionnelles en vigueur dans les organisations impliquées. Le document justificatif certifié est exigé confirmant ainsi les taux officiels

La gestion des fonds se fera selon les règles financières du CORAF/WECARD

Les budgets devraient être libellés en dollars américains par année calendaire [1^{er} janvier au 31 décembre]. Une allocation complète devrait être faite pour couvrir l'inflation

Des coûts administratifs raisonnables (frais généraux) peuvent être inclus mais doivent être détaillés et comptabilisés. De tels coûts peuvent inclure les proportions pertinentes suivantes:

- Les coûts généraux de secrétariat, d'administration, de comptabilité et d'ordinateur ;
- Le loyer, les taux et autres dépenses d'entretien ou de bureaux, les fournitures, les équipements et les stocks
- Les affranchissements, la télécommunication et autres utilités

Les achats d'articles importants d'équipement ne seront pas supportés mais s'ils sont recommandés, ils nécessiteront d'être justifiés.

Les imprévus devraient être limités à un minimum et le total des imprévus et les frais généraux ne devraient pas excéder 10% du budget total.

F2 Autres contributions

Indiquer toutes les contributions, financières ou en nature que fera l'organisation du candidat pour la mise en œuvre du projet. Ceci est spécialement important pour les projets de développement où la durabilité des résultats est un aspect important après l'achèvement du projet.

F3 Autre candidature

Prière de signaler si vous avez postulé ailleurs pour le financement de cette proposition particulière de projet.

La taille des cases sur ce formulaire a été réduite pour les besoins de la présentation. Les copies physique et électronique du formulaire peuvent être obtenues à partir du Secrétariat du CORAF/WECARD, la version électronique peut aussi être téléchargée à partir du site web du CORAF/WECARD

<http://www.coraf.org>